



Fiche d'information

Effectifs et besoins en personnel de soins et d'accompagnement

Date :

22 septembre 2021

Effectifs en personnel de soins et d'accompagnement

Effectifs actuels et croissance depuis 2012

Selon le dernier rapport de l'Observatoire suisse de la santé OBSAN et de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé, 185'600 personnes du domaine des soins et de l'accompagnement travaillaient en 2019 dans les institutions de santé en Suisse (hôpitaux et cliniques, établissements pour personnes âgées (EMS) et services d'aide et de soins à domicile (SASD)). Ce chiffre comprend notamment les infirmiers/ères diplômés/ées du niveau tertiaire (école supérieure ou HES), les professionnels du niveau secondaire II (tels que les assistants/es en soins et santé communautaire (ASSC)) ainsi que les professionnels avec d'autres ou sans formation. En 2019, environ 91'000 infirmiers/ères diplômés/ées et 59'000 professionnels du degré secondaire II travaillaient dans les institutions de santé en Suisse.

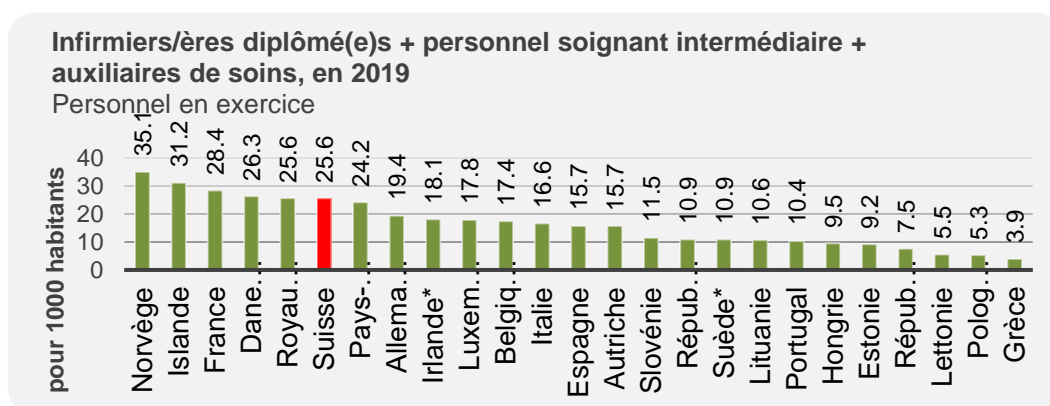
Parmi le personnel de soins et d'accompagnement en exercice, 45% travaillent à l'hôpital, 39% dans un EMS et 17% dans les SASD. La composition des effectifs diffère selon le type d'institution. Le personnel de soins et d'accompagnement des hôpitaux est composé à 70% d'infirmiers/ères, alors que ce groupe professionnel occupe une place proportionnellement moins grande au sein des SASD (42%) et des EMS (28%).

Entre 2012 et 2019, les effectifs en personnel de soins et d'accompagnement ont augmenté de 19% (accroissement d'env. 29'000 personnes). La croissance observée depuis 2012 concerne principalement les ASSC et, dans une mesure un peu moindre, les infirmiers/ères diplômés/ées (cf. sur le tout, Obsan Rapport 03/2021).

Renseignements :

Office fédéral de la santé publique, Communication, media@bag.admin.ch www.bag.admin.ch
Cette publication est également disponible en allemand et en italien.

Personnel soignant pour 1000 habitants en comparaison internationale



Source: OFS 2021

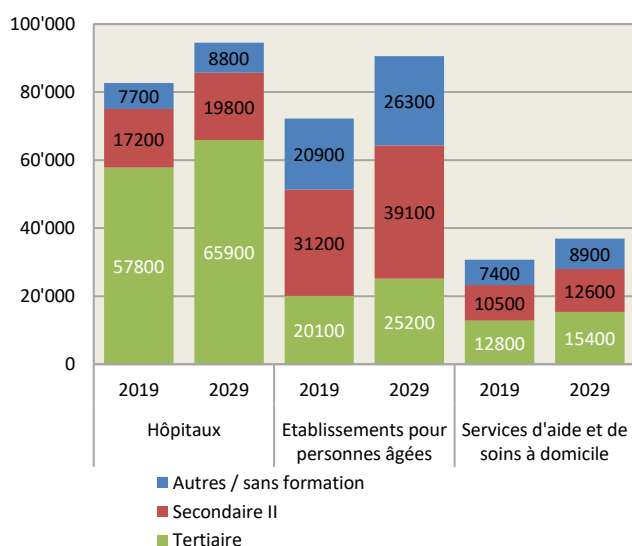
C'est l'ensemble du personnel soignant (niveau tertiaire, secondaire II et autres/sans formation) qui est représenté dans ce graphique. Il y a 25.6 personnes actives dans le domaine des soins et de l'accompagnement pour 1000 habitants en Suisse (2019). Selon les dernières données (2019) de l'Office fédéral de la statistique, la Suisse est en cinquième position parmi les pays représentés ci-dessus si on ne compte que le nombre d'infirmiers/ères diplômés/ées (11.6 infirmiers/ères diplômés/es pour 1000 habitants).

Besoins futurs en personnel de soins et d'accompagnement

Horizon 2029

Les dernières projections de l'OBSAN (Obsan Rapport 03/2021) tablent sur une hausse de 14% des besoins de personnel de soins et d'accompagnement dans les hôpitaux, 26% dans les EMS et 19% dans les SASD entre 2019 et 2029 en raison de l'augmentation attendue de la population et des changements démographiques (augmentation du nombre de personnes âgées). Si on ajoute le nombre de départs à la retraite et les sorties de la profession, le besoin en relève s'élève, selon ces projections, à 43'400 infirmiers/ères diplômés/ées de niveau tertiaire et à 27'100 personnes du niveau secondaire II (tels que assistants/es en soins et santé communautaire ASSC) à l'horizon 2029.

Effectifs en personnel de soins et d'accompagnement en 2019 et projections à l'horizon 2029, par type d'institutions et selon le degré de formation



Obsan Rapport 03/2021

Renseignements :

Office fédéral de la santé publique, Communication, media@bag.admin.ch www.bag.admin.ch
Cette publication est également disponible en allemand et en italien.

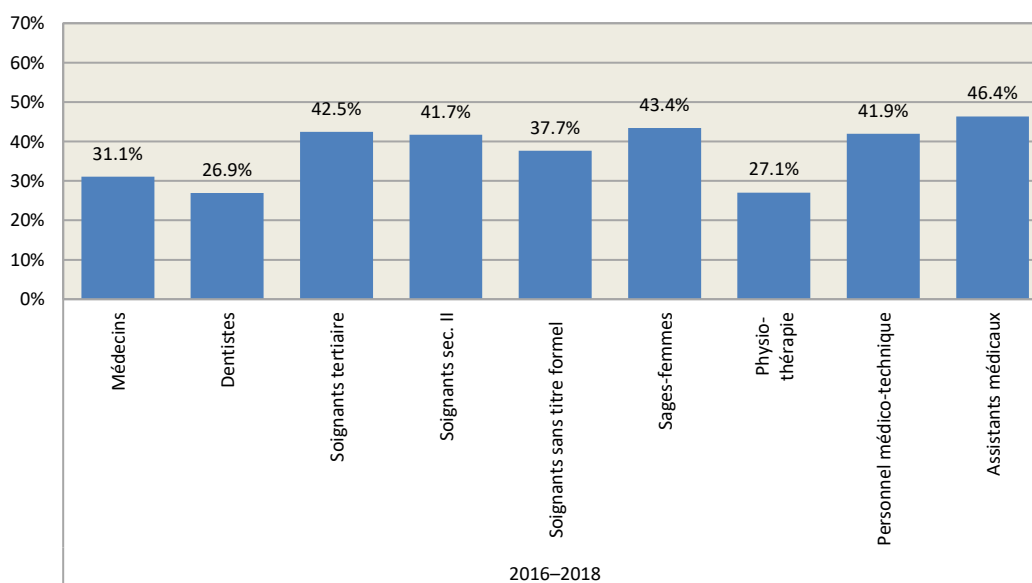
L'OBSAN a estimé que, si les tendances actuelles en matière de formation se poursuivent, le taux de couverture des besoins en 2029 sera de 67% pour les infirmiers/ères et de 80% pour le degré secondaire II.

Sorties de la profession

Dans le secteur de la santé, une part importante du personnel qualifié quitte sa profession au cours de sa vie professionnelle (Obsan Rapport 01/2021). Dans les «sorties de la profession» sont comptabilisées les personnes formées dans une profession de la santé qui, de façon temporaire ou définitive, n'exercent plus d'activité professionnelle (sortie de la vie active), celles qui ne travaillent plus dans cette profession (changement de profession) et celles qui n'exercent plus leur profession dans le secteur de la santé (changement de branche d'activité). Les soignants du degré secondaire II qui entreprennent une formation ou une formation continue au degré tertiaire (soins infirmiers ES ou HES) et ne sont plus actifs professionnellement durant cette période tombent également dans les sorties de la profession.

Il y a cependant des différences parmi les professionnels de la santé. Il y a, par exemple, env. 30% de sorties de la profession chez les médecins, alors que chez les infirmiers/ères et le personnel soignant du niveau secondaire II, de même que chez les assistants/es médicales, plus de 40%.

Sorties de la profession 2016-2018



Obsan Rapport 01/2021

Sources:

- Merçay, C., Grünig, A. et Dolder, P. (2021). Personnel de santé en Suisse – Rapport national 2021. Effectifs, besoins, offre et mesures pour assurer la relève (Obsan Rapport 03/2021). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé
 - Lobsiger, M. et Liechti, D. (2021). Personnel de santé en Suisse: sorties de la profession et effectif. Une analyse sur la base des relevés structurels de 2016 à 2018 (Obsan Rapport 01/2021). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé
 - Office fédéral de la statistique OFS, Personnel soignant : la Suisse en comparaison internationale, 2021 (OFS, 2021)
- [Emplois et professions de la santé | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#) (onglet graphiques)

Renseignements :

Office fédéral de la santé publique, Communication, media@bag.admin.ch www.bag.admin.ch
Cette publication est également disponible en allemand et en italien.